

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Vendredi 29 mars 2024 - Vendredi Saint

Ballauges	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Giez	10 h 00	Culte- T. Keller.
Onnens	10 h 00	Culte. D. Fell.
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	Culte. Ch. Collaud.

Dimanche 31 mars 2024 - Pâques

Baulmes	10 h 00	Culte. J.-N. Fell.
Montcherand	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Les Tuileries-de-Grandson	10 h 00	Culte. Cène. T. Keller.
Villars-Burquin	10 h 00	Culte. T. Gasteiner.
Chamblon	10 h 30	Culte. Cène. A.-C. Rapin.

Dimanche 7 avril 2024

Lignerolle	10 h 00	Culte. E. Roulet.
Grandson	10 h 00	Culte. Cène. T. Keller.
Bonvillars	10 h 00	Culte. D. Fell.
Method	10 h 00	Culte. J. Menétray.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

Dimanche 31 mars 2024 à 8 h 30 - Messe de Pâques

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

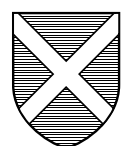
Attention

Il n'y aura **PAS DE PARUTION** durant la semaine du lundi de Pâques, soit le:
mercredi 3 avril 2024

Les mercredis où le Bulletin ne paraît pas figurent sur le site internet de la Commune de Baulmes sous le lien suivant: <http://www.baulmes.ch/fr/165/tarifs-de-publication-dans-le-bulletin-des-avis-officiels>.

Merci de votre compréhension.

La rédaction



BAULMES

www.baulmes.ch

**Société de tir sportif Misterdam
Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2024

MARS

Mercredi 27.03 17h30 - 20h00
Entraînement

AVRIL

Mercredi 03.04 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 10.04 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 17.04 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 24.04 18h00 - 20h30
Entraînement

MAI

Mercredi 01.05 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 08.05 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 15.05 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 22.05 18h00 - 20h30
Tir militaire

Mercredi 29.05 18h00 - 20h30
Entraînement

JUIN

Mercredi 05.06 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 12.06 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 19.06 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 26.06 18h00 - 20h30
Entraînement

JUILLET

Mercredi 03.07 18h00 - 20h30
Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 05.07 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Samedi 06.07 08h00 - 17h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 10.07 17h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 12.07 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Samedi 13.07 08h00 - 12h00
Tir des Aiguilles

Mercredi 17.07 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 24.07 18h00 - 20h30
Entraînement

AOÛT

Mercredi 14.08 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 21.08 18h00 - 20h30
Tir militaire

Mercredi 28.08 18h00 - 20h30
Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 04.09 17h30 - 20h00
Entraînement

Mercredi 11.09 17h30 - 20h00
Entraînement

Samedi 21.09 13h30 - 17h30
Entraînement

Samedi 28.09 13h30 - 17h30
Entraînement

OCTOBRE

Samedi 05.10 13h30 - 17h30
Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

**BAULMES**

www.baulmes.ch

**Demande
de permis de construire (P)****CAMAC N°:** 228573**Compétence:** (ME) Municipale État**Commune:** Baulmes**Lieu-dit et/ou adresse:** En Contornet 22**Coordonnées (E/N):** 2530451 / 1182429**Parcelle N°:** 521**Propriétaire:** Commune de Baulmes, rue de l'Hôtel-de-Ville 9, 1446 Baulmes, tél. 024 459 15 66, info@baulmes.ch**Auteur des plans:** Suter Marc, ingénieur civil EPF, reg. mandataire N°: 190921, Cablex S.A., Tannackerstrasse 7, 3073 Gümlingen, tél. 058 223 30 16, permitting.wrl@cablex.ch**Nature des travaux principale:** Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) S.A. avec un nouveau mât, système technique et de nouvelles antennes pour technologies 3G, 4G et 5G/BAUL**Particularités:****Travaux situés hors zone à bâtir:** Non**Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle):** Oui**L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 27.03.2024 au 25.04.2024.**

La Municipalité

**VUITEBŒUF**

www.vuitebœuf.ch

Autorisation simple

En sa séance du 18 mars 2024, la Municipalité a autorisé la construction d'un abri à vélos fermé /cabanon de jardin sur la parcelle N° 533.

Propriétaire requérant: David Bornand

La Municipalité

**VALEYRES
SOUS
RANCES****Bourse communale**Les bureaux seront **fermés:**
du 2 avril 2024 au 5 avril 2024**Greffé municipal - Contrôle des
habitants - Bureau des étrangers**Les bureaux seront **fermés:**
du 8 avril 2024 au 12 avril 2024

Les personnes qui auraient des documents à établir (attestations de domicile par exemple) voudront bien prendre leurs dispositions.

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du Centre de biométrie, Voie du Chariot 3 (Place de l'Europe), 1014 Lausanne, tél. 0800 01 1291, www.biometrie.vd.ch.

Merci pour votre compréhension.

L. Sanchez / D. Lüthi

**Travaux route
Sergey - Valeyres-sous-Rances**Des travaux de réfection sur la route entre Sergey et Valeyres-sous-Rances (coupe de bois, réfection des banquettes et du tapis) auront lieu **entre le 2 et le 19 avril 2024.**Pendant toute cette période, la route **sera fermée du lundi matin au vendredi soir mais réouverte pour les week-ends. Une signalisation sera mise en place.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité

**Deux jeunes filles
de Valeyres-sous-Rancesaux
Finales mondiales de robotique
Lego à Houston, USA**

Norah Kaibiche et Alice Morel partiront du 14 au 21 avril 2024 au Texas avec en apogée le concours.

Quelle expérience exceptionnelle, riche et inoubliable.

La Municipalité et les habitants souhaitent à tous ces jeunes des moments de joie, d'émerveillement et d'accomplissement qui resteront assurément gravés dans leur mémoire. Valeyres est fier, car deux jeunes habitantes portent nos espoirs, nos rêves et l'esprit de votre beau village.

Bon voyage et surtout beaucoup de plaisir, car l'important c'est de participer.

Vous trouverez plus de détails sur notre site internet.

La Municipalité

**L'ABERGEMENT****Autorisation municipale**

Dans sa séance du 18 mars 2024, la Municipalité a autorisé les travaux suivants sur la parcelle N° 261:

- **Construction d'un cabanon de jardin, d'une dimension de maximum 8 m².**
- **Construction de deux murets, de 6 m et 4,5 m. d'une hauteur de 30 cm à 100 cm.**
- **Pose d'une piscine hors-sol démontable (diamètre 3,66 m.).**

Requérants: Guichard Mélanie et Jérôme, Clos Mermoud 9B, 1355 L'AbergementCet avis est affiché aux piliers publics **du 22 mars au 10 avril 2024.**

La Municipalité

**SUSCÉVAZ****Conseil général - Convocation**

Les citoyens et citoyennes de Suscévaz sont convoqués en assemblée le:

**lundi 22 avril 2024 à 20h
à la salle du Conseil de Suscévaz****Avec l'ordre du jour suivant:**

1. Appel.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.
3. Assermentation de nouveaux membres.
4. Réponses aux questions posées lors du dernier Conseil.
5. Communications du président.
6. Lecture du rapport de la commission chargée d'étudier **le préavis N° 16/2021-2026** concernant la modification de la convention intercommunale relative aux installations collectives d'évacuation des eaux usées des Communes de Method et Suscévaz et vote.
7. Lecture du rapport de la commission de gestion et finances chargée d'étudier **le préavis N° 17/2021-2026** concernant une demande de crédit d'investissement de Fr. 620'000.- pour la transformation de la STEP (station d'épuration) de la Condémine en STAP (station de pompage) afin de refouler et traiter les eaux usées à la STEP d'Orbe et vote.
8. Communications municipales.
9. Divers et propositions individuelles.

La secrétaire

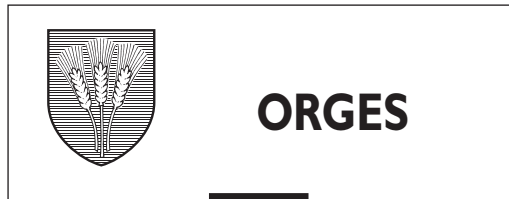
**Fermeture
de l'administration communale**Le secrétariat communal, le contrôle des habitants et de la police des étrangers seront **fermés** pour les vacances du:**lundi 1^{er} au vendredi 5 avril 2024**

Merci pour votre compréhension et belles fêtes de Pâques.

Réouverture le lundi 8 avril 2024 à 17h00.

La secrétaire municipale

**Rappel
Ramassage des déchets spéciaux****Judi 18 avril 2024 de 17h00 à 18h30****Horaires d'ouverture de la déchetterie:
Judi de 18h30 à 19h30 et samedi de 10h00
à 11h00**La déchetterie sera **fermée** les:
**samedis 30 mars, 11 mai
ainsi que le jeudi 26 décembre 2024****Collecte des encombrants**
Samedis 25 mai et 9 novembre 2024
de 10h00 à 11h00**Collecte des déchets spéciaux:**
Judis 18 avril et 19 septembre 2024
de 17h00 à 18h30



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 20.02.2023, la Municipalité a autorisé de créer un atelier de bricolage, à M^{me} S. Cachin, rue des Fontaines 28 - Rez.

La Municipalité

Greffé municipal - Contrôle des habitants - Bureau des étrangers

Le bureau du greffé municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera **fermé**:
du 8 au 12 avril 2024

En vous remerciant pour votre compréhension.

La secrétaire

Concert pascal
Temple de Baulmes
Jeudi Saint 28 mars 2024
20h15

Les Baladins du Faubourg

Ensemble vocal de musique baroque
Direction : Raphaël Bortolotti et Jeanne-Marie Lelièvre

A la lumière des chandelles,
un programme autour de
l'office des ténèbres du Jeudi Saint

Entrée libre - collecte
Org. : Association culturelle de Baulmes et environs
<http://baulmes-culture.ch>

Soirées partage & jeux de société

5 avril
10 mai
7 juin

Hôtel de ville de Baulmes
19h30-22h

contact : impact.baulmes@gmail.com

SANI-BOIS

Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Jean Paul Vulliemin

Praz 23 1424 Champagne
Mobile 079 338 25 05 - Fax 024 420 12 00
Entreprise formatrice

BADER MÉTAUX Sàrl

Spécialiste en gestion des déchets industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuitteboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

Spécialiste en gestion de déchets ferreux et non ferreux

Rachat de tout métaux (ferraille, cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc)
Prix sur demande.

VALEYRES-SOUS-RANCES – Z.I. EN RIONZI 3
A LOUER DANS HALLE ARTISANALE

BOX-DÉPÔT
SURFACE 120 M2 AU REZ ET 60 M2 A L'ÉTAGE

Équipement :

- chauffage au sol à l'étage
- aérochauffeur au rez
- WC – lavabo
- Petite cuisinette et mini-réfectoire
- Porte sectionnelle automatique 400/425
- Place de parc obligatoire en plus
- Mezzanine

Loyer : Fr. 2'520.-/mois + charges

CONTACT POUR VISITES
TURIN GD 078 600 04 28
Mail : gdturin@gmail.com

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans www.solcreations.ch
à votre service
021 887 74 30
024 426 07 26

Alcool au volant

Quelques gouttes d'alcool suffisent à réduire votre capacité à conduire. C'est pourquoi le Bureau de prévention des accidents (BPA) recommande chaque année d'appliquer strictement le principe suivant: boire ou conduire, il faut choisir. Ce principe n'est toutefois pas encore entièrement respecté.

Pour l'année 2022 dans le canton de Vaud, la conduite sous l'influence de l'alcool a provoqué 127 accidents avec des blessures légères, 41 avec des blessures graves et 6 morts.

La première cause des 4320 accidents survenus cette année-là dans ce canton est l'inattention et la distraction. Ceci expliquerait 596 accidents. La consommation d'alcool constitue la deuxième cause d'accident puisqu'elle en a provoqué 584. De plus, entre 2021 et 2022, le nombre d'ivresses avec accidents ainsi que d'ivresses sans accidents a augmenté (+12% et +41%). Il est donc important de rappeler que l'alcool a des impacts sur la conduite.

Quels sont les effets de l'alcool sur ma conduite ?

Lorsque vous consommez de l'alcool, vos sens sont perturbés. Parmi les effets possibles, il y a notamment :

- Une baisse d'attention générale.
- Des perturbations de votre ouïe et de votre vision.
- L'augmentation de la prise de risques.
- La création d'un sentiment d'invincibilité.
- L'augmentation du niveau de fatigue.
- L'augmentation du temps de réaction et de freinage.

Le danger réside donc dans les risques que les conductrices et conducteurs alcoolisés prennent lorsqu'elles et ils conduisent ou dans la possibilité qu'elles et ils s'endorment au volant. Un autre problème dû à l'alcool provient du temps qu'il faudrait à la personne alcoolisée pour réagir si quelque chose se passait. La personne aurait non seulement besoin d'un certain temps pour se rendre compte du problème mais aussi pour qu'elle freine.

L'alcool modifie donc votre aptitude à conduire puisqu'il diminue vos capacités, et ceci même en faible quantité.

Que puis-je faire pour rentrer chez moi sans encombre ?

Les accidents de la route dus à la consommation d'alcool sont en principe très faciles à éviter: il suffit de ne pas prendre le volant en ayant bu. D'ailleurs le BPA rappelle le slogan « Boire ou conduire, il faut choisir » à chaque fin d'année. Les polices de nombreux cantons participent à cette campagne en menant des actions de sensibilisation et des tests d'alcoolémie. Dans le cadre de cette campagne, le BPA recommande de suivre les conseils suivants pour rentrer à la maison sans prendre de risque.

- Permis provisoire : si vous êtes nouvelle ou nouveau conducteur, renoncez complètement à l'alcool avant de prendre la voiture. La loi prévoit pour ce groupe de personnes une tolérance zéro en matière d'alcool au volant. Même si vous avez une plus grande expérience de la conduite, res-

Cabinet de Shiatsu et de massages thérapeutiques

Stéphanie de Froment est heureuse de vous annoncer sa nouvelle spécialité **RÉFLEXOLOGIE GÉNÉRALE** (zones réflexes de la tête, des mains et pieds).

Thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral, membre de l'ASS, ASCA et RME.

Traitements pris en charge par les assurances complémentaires.

Montée du Village 4 à LIGNEROLLE

Prise de rendez-vous par téléphone ou message

079 421 11 25

pectez le principe selon lequel, entre boire et conduire, il faut choisir.

- D'autres transports : prenez les transports publics ou un taxi plutôt que votre voiture. Renseignez-vous en avance sur les offres telles que celles de Nez rouge.
- Capitaine de soirée : désigner en avance une personne qui ne boira pas et reconduira les autres.
- Alcool et médicaments : ne consommez pas d'alcool, même en faible quantité, si vous prenez des médicaments.
- Responsable pour les autres : proposez aux personnes alcoolisées de dormir chez vous ou appelez un taxi pour elles.

Quelles sont les conséquences d'une conduite en état d'ébriété ?

Les conséquences diffèrent selon le taux d'alcool enregistré dans le sang et parfois selon le permis de conduire.

- 0.0 ‰ : interdiction de boire pour les nouvelles et nouveaux conducteurs, élèves-conductrices et conducteurs, monitrices et moniteurs de conduite, accompagnatrices et accompagnateurs et chauffeurs et chauffeurs professionnels.

- Entre 0.5 et 0.79 ‰ : avertissement et amende ou retrait de permis et peine pécuniaire si une autre règle de la circulation routière a été violée. Il est possible que vous soyez condamné-e à une peine privative de liberté.

- 0.8 ‰ ou + : retrait de permis et amende ou peine pécuniaire. Une peine privative de liberté peut être prononcée.

- + d'1.6 ‰ : retrait de permis et amende. Une peine pécuniaire peut également être prononcée. Vous devez en plus faire un examen d'aptitude de conduite et rester abstinent-e plusieurs mois. Le permis vous est ensuite rendu si l'expertise y est favorable.

Sachez qu'en Suisse en 2022, 13043 permis ont été retirés pour cause de conduite en état d'ébriété.

Nous vous rappelons qu'en conduisant sous influence de l'alcool, vous prenez le risque de blesser et tuer d'autres usagers de la route. Si tel événement se produisait, vous risqueriez une peine privative de liberté.

Source: votrepolice.ch

